

*Circulaire à MM. les Curés du comté de Beauce.*

} ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,  
14 Octobre 1875.

MONSIEUR LE CURÉ,

Le comté de Beauce va être probablement appelé, dans quelques jours, à décider s'il doit prendre part, ou non, à la construction du chemin de fer de Lévis et Kennebec. Le clergé, qui n'a jamais été étranger à tout ce qui peut favoriser la prospérité matérielle du pays, ne saurait voir d'un œil indifférent cette entreprise dont l'importance est reconnue par tout le monde. Le comté de Beauce, en particulier, ne peut manquer de l'aider et de l'appuyer, à cause des avantages considérables qui doivent en résulter pour cette partie du pays. Je crois donc devoir vous inviter à éclairer vos paroissiens sur ces avantages qui vous seront exposés dans un mémoire que MM. Larochelle et Scott vous adresseront. C'est une œuvre de patriotisme qui vous donnera un nouveau titre à la reconnaissance du pays.

Vous recommanderez sans doute à vos paroissiens de garder fidèlement la paix et le bon ordre, lors des assemblées qui auront lieu pour discuter et décider cette grave question. Vous pourrez profiter de l'occasion pour leur faire connaître l'invitation que je vous adresse à ce sujet, en vous abstenant toutefois d'en faire la lecture au prône.

Agréé, Monsieur le Curé, l'assurance de mon sincère attachement,

✠ E.-A., ARCH. DE QUÉBEC.